

Dimanche 13 octobre 2019

Marche libre

CHICHEE

boucles de 14 km et 7 km ouvertes à tous

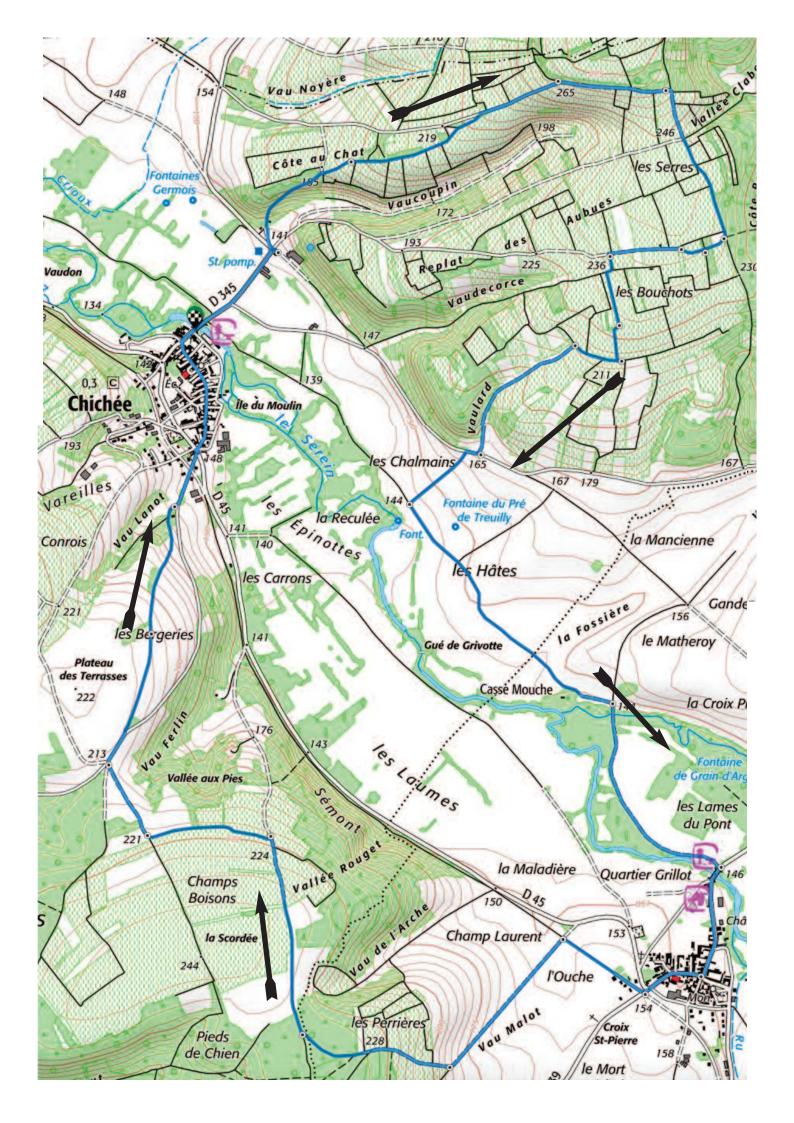
Départ 9h00 parking de la salle des fêtes

Covoiturage possible rdv Maison des Randonneurs à 8h15

Visite de l'église vers 12h30 commentée par Patrice Walhen

Pour ceux qui le souhaitent repas tiré du sac Dans la salle des Fêtes

http://yonne-compostelle.e-monsite.com/

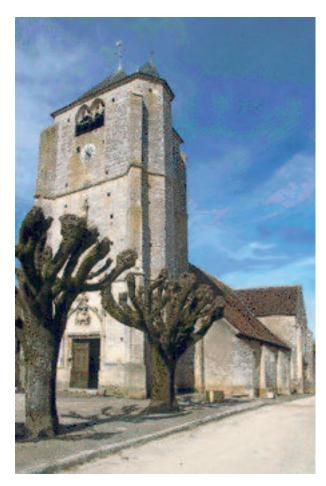


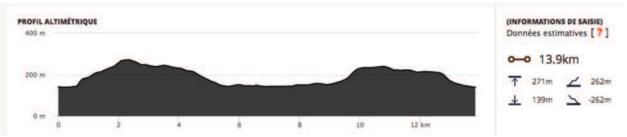
YONNE COMPOSTELLE Descriptif Marche libre du dimanche 13 OCTOBRE 2019 CHICHEE – 14 km

Circuit balisé en Vert et Jaune

Départ : Prendre à droite sur le pont en fer sur le Serein (dir. Tonnerre). 100 m après le virage à gauche, prendre le petit sentier à droite avant le gros poteau électrique. Monter dans les vignes. Traverser les 1^{er} crus Vaucoupin. Suivre ce chemin jusqu'à une route goudronnée à suivre sur la droite. A la fin du goudron, se retourner à vue sur le vignoble chablisien puis continuer sur le chemin jusqu'à ce qu'il vire à droite à 90°. (Château de Béru sur la gauche au loin). Traverser les vignes en allant tout droit jusqu'au bois des Bouchots. Virer à droite, continuer environ 500 m. Prendre à gauche puis faire un droite-gauche et suivre le chemin sur 300 m environ pour arriver à un croisement en T. Tourner à droite puis, 200 m plus loin, prendre à gauche un chemin plus large à travers les vignes qui s'incline à gauche avant de rejoindre la route Chichée-Viviers. Prendre à droite sur 30 m puis à gauche et descendre le chemin en direction de la rivière. Au bout du chemin, tourner à gauche (*Pour raccourci 7 km, tourner à droite*) et poursuivre en laissant plus loin un chemin sur la gauche. Passer devant le Moulin de Casse Mouche, virer à droite à l'embranchement suivant et poursuivre jusqu'à la route départementale. Tourner à droite vers Chemilly-sur-Serein, franchir le pont et bifurquer de suite à gauche.

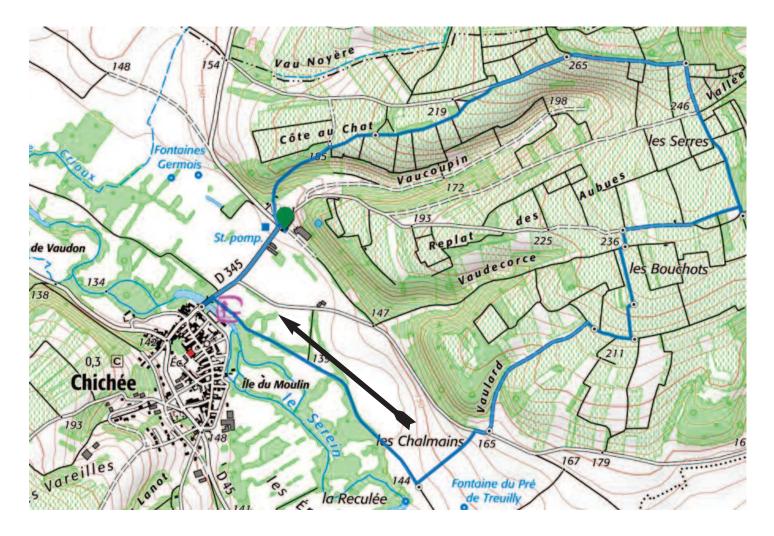
Passer devant l'ancien château. À l'orme, arbre de la Liberté, prendre à droite jusqu'à la sortie du village. Traverser le carrefour tout droit sur 30 m (dir. Cravant). Virer à droite sur le chemin de l'Ouche, ancienne ligne de chemin de fer reliant Laroches-Migennes à l'Isle-sur-Serein. Faire 400 m et tourner à gauche pour entamer une légère montée. Prendre à droite avec le chemin, continuer tout droit sur le sentier dans le prolongement et rejoindre le plateau. Arrivé à la fourche, bifurquer sur la droite et continuer entre les vignes. 40 m après un chemin sur la droite, virer à gauche. Prendre à droite et rejoindre la route qui mène à Chichée. Tourner à droite sur la route. 100 m plus loin, au bosquet, prendre à gauche le chemin de terre. Sur la route, tourner à gauche et rentrer dans Chichée. Traverser et prendre tout droit la « Grande Rue ». Prendre la ruelle du Pâtis à droite devant l'église. Retour au parking de départ.





Voir

toutes nos marches sur notre site : http://yonne-compostelle.e-monsite.com/



7 km

Départ : Prendre à droite sur le pont en fer sur le Serein (dir. Tonnerre). 100 m après le virage à gauche, prendre le petit sentier à droite avant le gros poteau électrique. Monter dans les vignes. Traverser les 1^{er} crus Vaucoupin. Suivre ce chemin jusqu'à une route goudronnée à suivre sur la droite. A la fin du goudron, se retourner à vue sur le vignoble chablisien puis continuer sur le chemin jusqu'à ce qu'il vire à droite à 90°. (Château de Béru sur la gauche au loin). Traverser les vignes en allant tout droit jusqu'au bois des Bouchots. Virer à droite, continuer environ 500 m. Prendre à gauche puis faire un droite-gauche et suivre le chemin sur 300 m environ pour arriver à un croisement en T. Tourner à droite puis, 200 m plus loin, prendre à gauche un chemin plus large à travers les vignes qui s'incline à gauche avant de rejoindre la route Chichée-Viviers. Prendre à droite sur 30 m puis à gauche et descendre le chemin en direction de la rivière. Au bout du chemin, prendre à droite et aller à Chichée